

**SEANCE EXTRAORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2020**

Ordre du jour détaillé et notes de synthèse des délibérations
conformément aux dispositions de l'article L.2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales

1. Validation du caractère d'urgence de convocation du Conseil Municipal

Rapporteur : Mélina Hérenger

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du CGCT, le délai de convocation des élus au conseil municipal est fixé à 5 jours francs dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Mais, en cas d'urgence, le délai peut être abrégé par le maire sans pouvoir être toutefois inférieur à un jour franc. Le maire en rend compte dès l'ouverture de la séance au conseil municipal qui se prononce sur l'urgence et peut décider le renvoi de la discussion, pour tout ou partie, à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

En l'espèce, l'urgence tient de l'approbation des comptes administratifs 2019 pour les budgets annexes Inovallée et Bas-Charlaix, qui n'a pas été mise au vote lors de la réunion du Conseil Municipal du 16 juillet 2020.

Or, en application de l'Ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020, prise dans le cadre du contexte d'urgence sanitaire lié au covid 19, par dérogation à l'article L.1612-12 du CGCT, le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes de la collectivité territoriale au titre de l'exercice 2019 doit intervenir au plus tard le 31 juillet 2020.

2. Budget annexe Inovalée : Approbation du compte administratif 2019

Rapporteur : Mélina Hérenger

Le rapporteur présente au Conseil Municipal le compte administratif 2019 du budget annexe Inovalée qui fait apparaître les résultats suivants :

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat / Solde
Exploitation	64 554,48 €	508 266,07 €	443 711,59 €
Investissement		618,75 €	618,75 €
002 Résultat reporté d'exploitation 2018			
001 Solde d'investissement 2018	34 385,89 €		-34 385,89 €
TOTAL	98 940,37 €	508 884,82 €	409 944,45 €
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat / Solde
Exploitation	64 554,48 €	508 266,07 €	443 711,59 €
Investissement	34 385,89 €	618,75 €	-33 767,14 €

Le résultat global est excédentaire de 409 944,45 €

3. Budget annexe Bas-Charlaix : Approbation compte administratif 2019

Rapporteur : Mélina Hérenger

Le rapporteur présente au Conseil Municipal le compte administratif 2019 du budget annexe Bas-Charlaix qui fait apparaître les résultats suivants :

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat / Solde
Exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002 Résultat reporté d'exploitation 2018	0,01 €	0,00 €	-0,01 €
001 Solde d'investissement 2018	212 723,63 €	0,00 €	-212 723,63 €
TOTAL	212 723,64 €	0,00 €	-212 723,64 €
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat / Solde
Exploitation	0,01 €	0,00 €	-0,01 €
Investissement	212 723,63 €	0,00 €	-212 723,63 €

Le résultat global est déficitaire de 212 723,64 €